

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1845.

---

### PROJET D'ADRESSE

#### EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE <sup>(1)</sup>.

---

SIRE,

La Chambre des Représentants apprend avec satisfaction que les rapports de Votre Majesté avec les Puissances étrangères conservent un caractère marqué de mutuelle confiance.

L'importance des relations internationales sera d'autant mieux appréciée, leur stabilité sera d'autant mieux garantie, qu'elles reposeront sur les intérêts positifs des peuples.

La Chambre accueille avec faveur l'annonce des arrangements commerciaux que le Gouvernement vient de conclure; elle partage l'espérance que des traités nouveaux seront bientôt le résultat des négociations commencées avec d'autres États.

La Chambre examinera, avec l'attention que réclame la gravité des questions qu'il soulève, le projet annoncé par Votre Majesté pour l'organisation d'une société d'exportation.

La prospérité de la plupart de nos industries et l'état généralement satisfaisant de la récolte des céréales sont pour le pays un gage de sécurité.

---

(1) Discours du Roi, n° 1.

L'empressement mis par la législature à répondre à l'appel du Gouvernement est un sûr garant du dévouement avec lequel nous continuerons de prêter notre concours aux mesures destinées à détourner les conséquences du fléau qui a frappé l'une des substances alimentaires les plus précieuses.

La Chambre applaudit aux efforts du Gouvernement de Votre Majesté, pour atténuer le malaise dont l'industrie linière souffre encore, et pour améliorer la condition morale et matérielle des classes indigentes.

Les projets de loi ayant pour but d'assurer et de développer nos intérêts agricoles, auxquels se lient tant d'autres intérêts, recevront l'accueil qu'ils méritent de la part des Représentants d'une nation qui a toujours considéré l'agriculture comme le premier élément de sa prospérité et de son bien-être.

L'exposition des beaux-arts vient de prouver, et la prochaine exposition industrielle attestera, sans aucun doute, quel essor peuvent donner à l'intelligence d'un peuple le souvenir d'un passé glorieux et le sentiment de son indépendance.

Une lacune existe dans l'organisation de l'enseignement public. Le projet de loi dont la Chambre est saisie et les développements que le Gouvernement de Votre Majesté nous annonce, seront examinés avec le désir sincère de compléter ce système d'institutions libérales qui fait l'honneur de la Belgique régénérée.

Plusieurs parties de la législation ont besoin d'être revisées. Le concours de la Chambre ne fera point défaut pour la solution de toutes les questions qui s'y rattachent.

La situation prospère des chemins de fer de l'État est de nature à nous faire désirer la prompte et rigoureuse exécution des travaux sur les lignes récemment décrétées et destinées à étendre notre réseau national. Si une instruction complète, prudemment appréciée, vient démontrer au Gouvernement l'utilité de nouvelles concessions, elles seront examinées sous l'impression des devoirs que nous impose l'étude des besoins du pays.

Nous exprimons de nouveau le vœu que le Gouvernement de Votre Majesté puisse présenter le compte général de l'emploi des divers emprunts affectés à la construction des chemins de fer de l'État.

L'armée connaît la sympathie que n'a cessé de lui montrer la Représentation nationale. Cette sympathie, qui s'est manifestée si vive dans la discussion et le vote de la loi d'organisation définitive, était due à sa fidélité, à ses sentiments d'ordre et de patriotisme.

Les propositions qui nous seront faites pour améliorer la législation des sucres, seront examinées avec la sollicitude que commandent les besoins du trésor et les divers intérêts des deux industries.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'équilibre entre les revenus et les

dépenses pourra être maintenu. Toutefois, dans l'ignorance des sacrifices que les circonstances nous imposeront peut-être, l'obligation d'opérer de rigoureuses économies emprunte à ces circonstances même un caractère plus impérieux.

Sire, ce n'est point sans une émotion profonde que nous avons entendu Votre Majesté évoquer le souvenir des quinze années de travaux consacrés à la consolidation de notre indépendance et de notre prospérité nationales. Ces heureux résultats, auxquels Votre Majesté a si puissamment concouru, lui assurent la continuation de notre dévouement et de la confiance dont le pays entoure le Roi qui s'est associé à ses destinées.

LIEDTS, *président.*

DE THEUX.

FALLON.

DUMORTIER.

PIRMEZ.

DE DECKER, *rapporteur.*

DOLEZ.

---